



Vendredi 3 juillet 2020



**Lancement du Prix « Ma Ville Mon Artisan » 2020
Les chambres de métiers et artisanat appellent les
territoires qui agissent pour le développement de
l'artisanat à candidater.**

C'est pour mettre en avant les collectivités qui par leurs actions et leurs initiatives encouragent le développement de l'économie de proximité et des entreprises artisanales, que le réseau des CMA lance leur 2e édition du prix « Ma Ville Mon Artisan » en partenariat avec Médicis

Les candidatures sont ouvertes en ligne jusqu'au 30 septembre.

Après une première édition et plus de 90 dossiers, le prix est cette année ouvert aux communes et EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) dans quatre catégories :

- Innovation / transformation digitale
- Développement durable / éco-responsable
- Développement économique et emploi
- Culture et patrimoine

Médicis remettra un prix Coup de Cœur et récompensera les collectivités ayant mis en place des initiatives en soutien aux entreprises artisanales en difficulté suite à la crise Covid_19.

« Présent dans tous les territoires, qu'ils soient urbains, ruraux, péri-urbains, montagnards, insulaires ou situés en outre-mer, l'artisanat constitue un secteur structurant de l'économie locale et de proximité et contribue au développement économique mais aussi à la transition écologique. La période de crise liée à la Covid-19 a fait preuve de la nécessité d'agir collectivement pour sa survie et relance. Je le rappelle CMA France et le réseau des CMA sont là pour aider les artisans mais aussi les collectivités dans l'ensemble de leurs démarches pour assurer les fondations de cette économie vitale », Joël Fourny, président de CMA France.

Pour aider ces élus et collectivités, CMA France a publié le livre blanc « [Élections Municipales 2020 : Et si vous agissiez pour l'artisanat ?](#) » véritable outil pour l'élaboration d'un plan artisanat local. Il rappelle à tous que l'entreprise artisanale est un modèle à promouvoir et à soutenir, une vraie force pour le maintien de l'économie de proximité et l'attractivité de tous les territoires, des centres villes et l'attractivité territoriale.

**Candidature en ligne : <https://bit.ly/2YKEWmX>
La remise des prix a lieu le 24 novembre 2020
au Salon des Maires et Collectivités à Paris.**

#MaVilleMonArtisan

CONTACT PRESSE CMA France

Valérie Marquis - Directrice des relations presse et relations publiques
06 20 67 45 86 - presse@cma-france.fr

#MaVilleMonArtisan
artisanat.fr



Chambres
de **Métiers**
et de l' **Artisanat**

En partenariat avec

médicis
votre mutuelle retraite